

# ENTRE MYTHE ET HISTOIRE, DE LA MONNAIE D'ÉLECTRON AU PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE, *E-CASH, DIGICASH, E-BUSINESS...*

JEAN-MARIE THIVEAUD\*

## *ARGENT/OR VS. MONNAIE D'ELECTRON*

**E**n amont des développements fulgurants de la monnaie électronique et des métamorphoses de l'espace-temps de la finance par le jeu informatique, l'instrument technique propre au secteur financier ne s'est, en effet, jamais singularisé avant ces vingt dernières années. L'apport de la technologie, par exemple celui de la mécanographie dans les années de l'entre-deux-guerres, n'est pas plus spécifique à l'univers financier qu'à celui des industries ou des administrations. La lettre de change du Moyen Age ou le papier-monnaie des Temps modernes ne constituent que des adaptations de procédures appliquées à un même objet, l'instrument monétaire, dont chacun s'est plu, depuis l'Antiquité, à souligner le caractère ambigu, entre idéal réalisé et réel idéalisé.

197

Certes, les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles ont connu, grâce à l'essor de l'arithmétique politique, la multiplication de techniques et de produits financiers mais qui reposent toujours sur des calculs abstraits et non sur des technologies. Les loteries, entre jeux d'argent et emprunts publics, formeraient, sans doute, le seul exemple d'un recours à la vieille technologie de la roue, avec les roues de la fortune.

Pour tenter d'associer l'histoire de la finance au présent des technologies bancaires et financières, il fallait donc revenir, sans détour, au premier instrument tangible, visible, qui a fondé l'expansion des activités de ce domaine, de nos jours en mutation et en constante expansion.

Une analogie, au moins, unit les premières pièces de monnaie historiquement répertoriées à l'émergence contemporaine de la monnaie électronique dans la fascination quelque peu anxieuse que ces deux

---

\* Archiviste - paléographe, conseiller du Président de l'AEF, conseiller scientifique, cabinet, MEFI.

phénomènes peuvent susciter. Au fond, les premiers inventeurs et les premiers manipulateurs de pièces de monnaie frappée devaient se trouver dans la même situation que celle que nous ressentons aujourd'hui devant la propagation de la monnaie électronique. De la même façon, lorsque nous cherchons, de nos jours, à comprendre les conditions d'une innovation patiemment exhumée des ruines du passé, les repères nous manquent qui permettraient de déterminer avec assurance les motifs qui continuent de présider à ce mystère de la monnaie.

### *Invention, innovation ou révolution ?*

Il nous faut donc remonter les quelque vingt six siècles qui séparent notre monde de la globalisation financière et de la monnaie électronique de ce petit royaume d'Asie mineure où des dynastes mystérieux procédaient, vers le VII<sup>ème</sup>. siècle av.J.C., à la première émission de pièces de monnaie taillées et frappées dans un métal précieux. L'*électron*, en grec, ou l'*electrum*, en latin, dont étaient faites ces pièces, est un alliage naturel de trois parties d'or pour une d'argent, utilisé depuis longtemps en orfèvrerie en Orient et en Egypte. Les hasards de l'histoire sont cependant parfois très étonnants puisque le nom de ce métal dont la couleur était semblable à celle de l'ambre jaune en devint l'homonyme. L'ambre, résine fossile que l'on nomme aussi le succin, ayant la même couleur d'or pâle que ce métal a été désignée du même mot d'*électron* ou *electrum* et fonda l'origine à la fois étymologique et physique de l'électricité. Sur les mêmes rivages, à la même époque où se diffusent les monnaies d'électron, Thalès expérimenta la force électrique des morceaux d'ambre qu'il avait préalablement frottés. Par un autre étrange détour linguistique, un même lien unit ainsi les premières monnaies d'électron et notre monnaie électronique.

198

Si la découverte progressive des usages issus de l'invention de la monnaie métallique frappée traverse et anime 26 siècles d'histoire, l'innovation technique, elle-même, que représentent ces pièces d'électron aura donc attendu un laps de temps identique pour susciter cette nouvelle révolution technologique de la monnaie électronique contemporaine. Et il y a fort à parier que les technologies bancaires et financières de notre fin de millénaire provoqueront dans les esprits et les comportements des siècles de demain une transformation comparable à celle qu'avaient suscitée les premières pièces lydiennes et dont nous ne pouvons pas mieux imaginer les effets.

Singulièrement, dans l'usage français, le mot même d'argent est ambivalent puisqu'il renvoie en même temps au métal, à la matière, donc à la monnaie frappée dans l'argent puis, plus généralement à toute forme de représentation financière et monétaire. Cet héritage est spécifique à la France et son origine, plus ou moins certaine, est mixte, entre

les monnaies de l'époque gallo-romaine puis celles de l'empire carolingien où l'argent-métal est l'étalon principal, même si, en 805, Charlemagne, reprenant d'ailleurs le modèle de Rome, impose le cours du sou d'or sur ses territoires. L'essentiel de la monnaie royale que créera la monarchie française pour établir son pouvoir, augmenter ses ressources et garantir ainsi l'unité progressive de la Nation sera en argent, les monnaies d'or ne circulant que dans des réseaux très limités de la société. Fondé, pendant près de deux mille ans, sur le bimétallisme, entre or et argent, le système monétaire français a donc, malgré tout, privilégié toujours les espèces d'argent dans les usages courants, organisant ainsi cet amalgame dans le langage. Les anglo-saxons, de leur côté, parlent de *münz* ou de *money*, les pays latins de *dinaro* ou de *denaro*, renvoyant, les uns à la notion générale de monnaie ou les autres, à un type monétaire déterminé (le denier, en argent...). Dans toutes - ou presque toutes - les langues, les époques et les sociétés, le vocable générique utilisé pour l'argent, la monnaie, désigne toujours un équivalent universel. Partout aussi, il représente autre chose que ce qu'il est réellement ; comme l'explique déjà Platon, dans *La République*, la valeur qu'il désigne lui donne son existence et la reconnaissance commune de cette valeur fait sa puissance. L'argent est donc une manifestation, complexe et contradictoire, mais qui se distingue cependant, et contrairement à ce que l'on prétend souvent, d'une convention collective comme les pratiques langagières. L'argent est ainsi le support d'une tension entre des domaines contraires, la manifestation d'un idéal et d'une réalité, un processus spirituel, un mouvement dialectique de l'esprit et de la matière, de la raison et de l'imaginaire. Pour reprendre les mots du pari de Pascal devant le mystère divin, un « *Infini rien* ».

199

L'argent, la monnaie, le *commodium* ou le *medium circulans* est aussi un signe d'échange, ancré dans les mécanismes de la confiance et chargé d'une valeur consensuelle, évoluant sur un territoire où souffle l'esprit de la croyance, du crédit. Dans les sociétés primitives, anciennes ou contemporaines, dans l'univers mélanésien, par exemple<sup>1</sup>, la monnaie est associée à la notion élémentaire du souffle de vie, ramenant sur les marges du domaine du sacré.

Malgré tout, coquillages, lingot frappé, pièce taillée, billet de banque, carte électronique, tous les moyens de paiement inventés depuis l'origine des instruments monétaires sont issus d'une création humaine. Les anthropologues ont souligné la part magique de l'instrument monétaire : écailles des échanges sauvages, lingots scintillants arrachés à la montagne aux sortilèges, mirages électroniques des transferts sur écran<sup>2</sup> sont autant de signes pour croire. Au sein des communautés, circulent, de toute antiquité, ces objets précieusement chargés d'un rôle de régulation sociale mais, tout au long de l'histoire, il n'existe pas de circulation

financière sans que cette circulation crée elle-même la confiance, sans qu'elle attende cette confiance qui resserre les rangs. Or, ce que nous appelons globalement aujourd'hui la finance suit un chemin identique et la fonction d'anticipation du signe monétaire est inscrite dans ce gage de la promesse de paiement qui met le doute en suspension. L'objet financier importe moins que ce rapport constant de confiance ou de défiance sur la crête duquel flotte l'argent, l'instrument monétaire. Qu'il soit objet de crainte maléfique ou d'adoration, de fétichisme jadis ou aujourd'hui de banalisation, l'argent, en tant que représentation, langage, signe, lingot, billet, idée ou substance, inspire la confiance. L'argent, objet et/ou non objet, témoigne entre les mains de celui qui l'utilise qu'il est dans le circuit des relations, qu'il n'est ni fou ni « sacré », c'est-à-dire marqué du signe fatal de l'exclusion sociale.

### *Argent et matière*

200

Parler de l'argent et de la matière à l'époque de la dématérialisation des titres, de l'électronisation des flux monétaires et de la multiplication des virtualités financières peut sembler à tout le moins paradoxal. Mais encore convient-il de préciser ce que l'on entend, d'une part en parlant de l'argent et, d'une autre part, en s'interrogeant sur la matière. Pour les psychanalystes, l'argent n'est pas un objet psychique, suivant ainsi le point de vue de Freud qui avait remarqué que les objets partiels fournissant l'autoérotisme du nourrisson sont prélevés sur le corps. Pour être fondateurs de la psyché, les objets pulsionnels doivent donc être des sources de plaisir corporel et l'argent ne fait pas partie de ces catégories. Les relations entre argent et psychisme se bornent alors à des fonctions de représentation et, partant, dès qu'il est question d'argent, le sujet est en contact non point avec le réel (*das Ding*) mais bien avec un objet, c'est-à-dire une coupure d'avec le réel. Et cependant, nul, avec de l'argent, ne peut échanger seulement des représentations. Il convient donc de déceler quelle est l'originalité ou la dimension paradoxale de l'argent quand elle convoque le sujet dans deux de ses constituants fondamentaux et pourtant antithétiques. En effet, d'un côté, pour être sujet ou accéder au statut de sujet, celui-ci doit s'extraire hors du réel, et d'un autre côté, pour échanger et/ou s'aliéner, il doit nécessairement passer par l'usage d'un support réel. A l'identique et parallèlement, si l'on veut comprendre la matière, il importe de bien garder à l'esprit que le bois dont on fait la poutre n'est ni le réel du règne végétal ni l'objet identifié comme poutre ; en quelque sorte, la matière est le « bois-fait-poutre ». Sur le même registre, je soulignerais volontiers au passage que quand « le verbe se fait chair », il ne s'agit ni de réduire la parole au corps ni à la fonction symbolique.

Parler de l'argent-matière nécessite donc de maintenir une distinction

claire entre, d'une part, le couple « chose-réel » et d'autre part, celui de l'objet-représentation, que cette représentation soit uniquement imaginaire, le produit d'une fantasmagorie individuelle ou bien qu'elle soit symbolique, un produit collectif soumis aux règles du langage.

L'objet est ainsi opposé à la chose, entre les deux surgit la matière (ou la chair) et le sujet va se constituer en tentant de combler le manque, par référence à la jouissance d'avec la chose, par référence au plaisir pris aux objets, ou enfin en se rapportant aux promesses de l'intermédiaire matière-chair. Selon ces logiques diverses, l'argent renvoie alors à la fonction de sujet, partagé entre une sorte d'économie de compensation et le recours à une protection souveraine, entre le repli narcissique et la confiance en l'autre. Ainsi, l'argent a essentiellement une fonction de conversion, il convertit une représentation en une autre représentation, il est un moyen pour convertir une réponse à un besoin en un autre besoin. Aussi l'argent est-il souvent perçu comme un non objet qui fait valoir soit la toute puissance de l'auto-suffisance, tout est possible grâce à l'argent, soit la toute puissance de l'autre dont l'argent conforte la dépendance ou la protection.<sup>3</sup>

Dans cette relation ambiguë au réel intervient alors le rapport avec la matière, une matière qui peut être non physique, une matière au sens du réel qui, précisément, n'est pas sous la catégorie de l'objet. Cette phénoménalité de la dépendance, ce lien de confiance ou de soumission ne prend pas forme dans un objet mais bien dans la matière, au sens premier du mot *materies* ou *materia* qui signifie en latin le bois de l'arbre, puis le bois de chantier, le pilier de soutènement, l'étau, donc le matériau de construction, et la matière dont est fait un objet au sens le plus large. Les premières constructions, ponts, maisons, etc. étaient en bois, mais ce « bois-fait-poutre » évoqué plus haut.

La notion de besoin ramène inévitablement au manque, au manque d'objet qui, même sans une matérialisation physique, confronte l'homme au réel, la faim par exemple. Et l'Ecclesiaste dit que « L'avare ne sera pas rassasié par l'argent »<sup>4</sup>, tandis qu'Aristote évoque l'aventure du roi Midas qui meurt de faim sous son tas d'or<sup>5</sup>. La monnaie, il est vrai, nous a longtemps confrontés avec la matière, les métaux dont elle est taillée et frappée, le papier qui sert au billet, la matière plastique des cartes de crédit ou de paiement, etc. Dans tous les cas, les inscriptions symboliques ont besoin d'un support matériel et, dans ces conditions, la monnaie participe toujours d'une matérialisation des symboles. Comme intermédiaire, elle est rattachée au réel qu'elle fera surgir à l'occasion des échanges, tout en supportant les formes symboliques : valeur, chiffres, numération, unité de compte, etc.

Toutefois, le lien financier ne relève pas exclusivement de l'ordre symbolique, il impose la dimension de la matière, ce qui implique une

sorte d'au-delà du système horizontal de l'échange et ouvre à la transcendance, à la totalisation, donc à la position de l'Autre.

Lorsque l'on considère, en effet, cette catégorie générale ou banale que recouvre le mot d'argent, une distinction très nette s'opère aujourd'hui entre, d'un côté, ce que l'on appelle globalement la finance et, de l'autre, les infinies variations que recouvre la notion de monnaie. Cette séparation, constatée dans la pratique quotidienne et admise par certains représentants de la théorie économique est aussi vérifiée par les historiens, anthropologues, sociologues, etc. Les mots du jargon de la globalisation contemporaine sont cependant insuffisants pour traduire avec exactitude la signification de ces phénomènes ou de ces objets financiers qui, en cette fin de XX<sup>ème</sup> siècle, dominent de plus en plus l'économie et les sociétés. Au sens strict, dans les périodes du Moyen Âge où apparaît ce terme en Occident, finance veut dire « l'argent comptant » mais son acception s'est transformée au fil du temps<sup>6</sup>. La monnaie réunit, elle aussi, des formes multiples de représentations mais constitue un sous-ensemble de l'univers financier. Toutefois, finance, monnaie, argent ont en commun cette même capacité de transmutation ou de commutation comme disaient les philosophes grecs ou leurs successeurs scolastiques. L'argent, au même titre que toutes les formes de conversion ou de transsubstantiation de toutes les religions, signe la valeur de protection, le lien avec le salut, l'alliance contre la violence de la mort. La dimension financière a donc une fonction première de conversion de la matière.

202

Pour tenter de montrer cette relation singulière entre la finance et/ou l'argent et la matière, il n'est pas inutile de considérer ce que j'appellerais volontiers le règne financier et de remonter aux origines de l'institution financière des sociétés jusqu'à la mise en circulation de la monnaie. Dans une approche plus empirique que théorique et en utilisant, en bon chartiste, les secours des sciences auxiliaires de l'histoire, j'essaierais de montrer comment l'argent, sous toutes ses formes, ne se résume pas à une simple fonction symbolique. Je me cantonnerais délibérément dans les périodes archaïques où s'est formé l'héritage indien, hellénique, romain et judéo-chrétien de l'Europe d'aujourd'hui, à la frontière du mythe et de l'histoire.

Le mot latin « *pecunia* », qui signifie l'argent comptant, la finance, au sens médiéval du terme, en fournit une bonne illustration<sup>7</sup>. S'il dérive assurément du mot « *pecus* », comme l'avaient déjà indiqué les grammairiens antiques, *pecunia* ne renvoie pas, comme on l'a prétendu très longtemps au « bétail ». E. Benveniste explique avec clarté qu'il se rapporte à toute forme de « possession mobilière personnelle » et notamment aux « *fruges fructusque* », aux revenus d'un bien immobilier, éléments que les archéologues et les historiens de l'antiquité semblent

aujourd'hui accepter. Mais ce mot latin « *pecus* » dérive à son tour du mot « *peshu* », qui désigne, en sanscrit et dans la religion indienne<sup>8</sup>, l'objet, la victime même du sacrifice, à commencer par l'homme lui-même « *qui est le premier à être sacrifié* ». Dans la singularité de l'acte financier, « *pecunia* » pourrait alors représenter le premier gage de l'efficacité du sacrifice, cette substitution gagée de la victime ou cette rémunération du prêtre, de l'officiant intermédiaire qui garantit qu'en substituant une autre victime que le sacrifiant lui-même sur l'autel, en offrant un équivalent symbolique, l'homme qui veut se délier de sa dette, obtiendra malgré tout satisfaction des dieux. Il ne s'agit donc pas d'un échange, d'un troc comme les hommes le pratiquent entre eux, mais bien d'une alliance signée par un gage qui est lui-même un symbole de la foi, de la croyance.

### *Les premières monnaies d'électron*

La question de l'origine des monnaies a longtemps agité les esprits dans le monde antique. Au second siècle de notre ère, Pollux, dans son *Onomasticon*, écrit : « Ce serait un beau sujet de savoir si les monnaies ont d'abord été inventées par Phidon d'Argos, ou par Demodia, fille du roi de Phrygie Midas, ou par les Athéniens Erichtonios et Lycos ou par les Lydiens comme le raconte Xénophane, ou par les Naxiens ainsi que le pense Aglosthenès »<sup>9</sup>. La critique moderne, vérifiée par les données archéologiques et numismatiques les plus récentes, a désormais tranché en faveur de Xénophane, la plus ancienne (fin VII<sup>ème</sup>-début VI<sup>ème</sup> siècle) des sources citées par Pollux. Hérodote ne s'y était pas trompé, qui consacra à ce royaume le premier livre de son enquête en lui assignant la responsabilité de l'invention monétaire. « Les Lydiens », écrit Hérodote, « sont les premiers à notre connaissance qui frappèrent et mirent en usage la monnaie d'or et d'argent... »<sup>10</sup>

Ce royaume d'Asie Mineure et son peuple issu des débris de l'empire hittite ont joué un rôle essentiel d'intermédiaire, à la fois culturel, économique et politique, entre les civilisations mésopotamiennes et le monde hellénique<sup>11</sup>. La science et la philosophie grecque ont pris leur essor sur ces rivages de l'Asie Mineure et Thalès de Milet, par exemple, a pu ainsi s'initier à l'astronomie et aux mathématiques babyloniennes. L'innovation monétaire coïncide bien aussi, au moins en Asie Mineure, avec les grandes mutations qui s'opèrent dans le domaine de l'esprit, entre l'écriture, les mathématiques, le calendrier, l'astronomie ou la philosophie. Elle correspond à cette rupture fondamentale qu'évoquent les spécialistes de l'univers traditionnel lorsque, vers le VII<sup>ème</sup> siècle, dans toutes les civilisations d'Orient en Occident, le monde archaïque du principe et du sacré cède la place aux sociétés régulées par la religion, le droit puis la monnaie. Les mythes heureux de l'âge d'or s'effacent, le

crépuscule des dieux annonce l'avènement d'un monde d'amertume, les grands déluges d'eau ou de feu bouleversent l'ordre harmonieux des origines<sup>12</sup>. Maints exemples, dans les récits légendaires de la Lydie, rappellent ces périodes de sombre mutation, le déluge qui précède la rencontre de Gygès avec le roi Candaule, par exemple, ou la mainmise sur l'anneau magique, la cession de la hache d'Héraklès, etc., mythes que l'on retrouve chez les peuples du Nord, dans les pays d'Extrême-Orient, le monde biblique.

Cette référence au VII<sup>ème</sup> siècle av.J.C. pour l'invention monétaire semble d'ailleurs commune à nombre de civilisations. Quoique la légende prétende que la monnaie a circulé en Chine plusieurs siècles auparavant, les vestiges archéologiques connus datent de cette même époque, qui est aussi, à quelques décennies près, celle où la monnaie apparaît en Inde<sup>13</sup>.

Dans la tradition littéraire et historique, Gygès, qui fonde la dynastie des Mermnades vers 685 av.J.C., est la première figure marquante de l'histoire lydienne. Crésus (560-547) sera le dernier souverain de la dynastie, avant sa défaite par les Perses de Cyrus.

Platon édifiera sur ce mythe de Gygès sa construction antithétique de la philosophie et de la monnaie, opposant, dans la tradition grecque le visible et l'invisible, la fortune mobilière et la richesse immobilière<sup>14</sup>. Mais l'anneau de Gygès est aussi, pour Platon, les hommes de l'Antiquité et leurs lointains émules, le symbole parfait de la tyrannie<sup>15</sup>. « Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès », écrit J.J.Rousseau, « il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. »<sup>16</sup>

Dès ces époques, la Lydie est reconnue comme une grande puissance, elle a conquis et soumis une partie des royaumes voisins. Aux yeux des Grecs, les Lydiens restent des Orientaux dont la richesse fabuleuse fascine<sup>17</sup>, fortune légendaire fondée sur la profusion de l'or qui, jaillissant de réserves inépuisables des montagnes, coule à flots dans leurs fleuves. Les gisements du mont Tmolos et les coulées alluviales du fleuve Pactole, à la longue renommée métonymique, vont garantir cette richesse et favoriser aussi la frappe des premières pièces de monnaie en électron. L'hypothèse chronologique la plus haute place vers 700 les premières frappes<sup>18</sup>, tandis que la plus basse ramène aux années 550 l'invention de la monnaie métallique<sup>19</sup>, toutefois, la majorité des chercheurs s'accorde à présent pour fixer dans la période 630-600 les premiers témoignages de pièces de monnaie d'électron.

Du point de vue numismatique, plus de 2 000 pièces d'électron ont, à ce jour, été répertoriées dont 200 seulement ont été étudiées, elles proviennent surtout d'Asie Mineure. De forme généralement ovoïde, elles portent l'empreinte d'un sceau en creux à l'avant, des poinçons au revers. L'innovation technique du monnayage consiste dans cette divi-

sion de la masse métallique du lingot en éléments taillés et proportionnés, munies de l'empreinte d'un sceau qui recouvre plus ou moins la surface, d'abord par une image en creux puis, plus tard, une image en relief. Les travaux récents confirment que le plus grand nombre de ces pièces, et les plus anciennes spécialement, sont d'origine royale et le choix du métal-électron atteste aussi de cette relation entre la pièce de monnaie et l'expression d'une souveraineté. Le Pactole qui arrose Sardes charrie pépites et paillettes de cet alliage naturel et les fouilles contemporaines<sup>20</sup> ont mis à jour, en bordure du fleuve, un important complexe d'affinage de métal précieux situé dans une enceinte sacrée, marquée par des bornes portant des noms royaux et installé dès le règne d'Allyates (615-560). Le type le plus fréquent est, en effet, celui du lion : tête de profil à la gueule ouverte et menaçante, museau de lion ou lion allongé à la tête retournée, ou présence conjointe du lion et du taureau. L'identification du roi au lion est un thème fréquent dans les hymnes royaux mésopotamiens de la haute époque et le binôme lion-taureau est également une figure classique de la glorification royale<sup>21</sup>. On retrouve cette même figure du lion et/ou du taureau dans d'autres aires culturelles, dans l'univers indo-iranien comme chez les peuples septentrionaux ou dans la tradition judaïque. Dans le cas particulier des monnaies de Lydie, la symbolique est d'autant plus marquée que le lion est l'attribut d'Héraclès à qui la ville de Sardes fut consacrée en promenant un lion sur ses remparts. Le lion est aussi l'animal attitré de la déesse Cybèle, figure centrale du panthéon lydien<sup>22</sup>. La pièce au type du lion la plus répandue porte ainsi dans son champ l'inscription WALWE, qui a longtemps posé des problèmes aux chercheurs. Certains ont proposé récemment de rapprocher cette formule du louvien et du hittite Walwa qui, dans ces langues, a le sens de « lion »<sup>23</sup>, et d'interpréter l'inscription comme une épithète royale<sup>24</sup>. Une autre pièce d'électron du même type royal porte l'inscription KALI qui renverrait à la racine hittite *ark*, signifiant : « diviser, partager », qui a ensuite donné *arkaman* : « le tribut », induisant un possible \**arkas* : « la caisse du tribut, le fisc ». Ces dérives sémantiques qui pourraient produire en lydien un possessif \**rkalim* : du fisc, qui revient au fisc<sup>25</sup>, tendraient alors à unir, assez tôt, la monnaie à la reconnaissance de la souveraineté par la contribution fiscale.

En outre, au travers des découvertes archéologiques, la plupart des trésors contenant des pièces d'électron proviennent de dépôts de fondation de temples ou d'autres dépôts à caractère votif<sup>26</sup>. L'Artemision d'Ephèse en a ainsi livré plus d'une centaine<sup>27</sup>. Ces découvertes confortent les thèses sur l'origine royale et sacrée des monnaies, notamment sur la substitution d'objets aux offrandes animales dans les sacrifices<sup>28</sup>. Dans la pensée mythique, des objets précieux circulent entre les hommes et les dieux, le plus souvent par l'intermédiaire des rois-prêtres ou sacrifica-

teurs, et leur reviennent comme trésors et talismans chargés d'une force sacrée<sup>29</sup>. La monnaie a ainsi pu s'introduire dans différents rites, en substitution ou accompagnement d'autres objets, dans les dépôts de fondation, dans les rites funéraires ou les offrandes propitiatoires aux fontaines et aux rivières, comme dans la rémunération des officiants et sacrificateurs<sup>30</sup>. Ainsi peut-on constater, une fois de plus, que dans l'acte financier se retrouvent les opérations originelles et fondamentales de la dette, du rachat, voire du paiement des actes rituels. Celles-ci sont distinctes des procédures de nature strictement économique, au sens de l'échange commercial. La verticalité du rapport de force ou d'intersubjectivité qu'elles induisent entre les dieux ou leurs délégués et les hommes marque, en effet, la différence avec l'horizontalité des relations interpersonnelles qui sous-tendent les échanges d'homme à homme, dans la production comme la consommation. Pourtant, si l'acte financier s'inscrit bien dès l'origine dans l'ordre du sacré, du sacrifice, etc., la monnaie métallique n'apparaît qu'au terme d'une sorte de processus de sécularisation ou de socialisation de ce premier registre du sacré. Elle entraîne alors la mise en œuvre d'un ordre différent, à côté ou au-delà des enceintes du sacré. La monnaie surviendrait ainsi au cours ou au terme de ce parcours au cours duquel l'homme tend à fragmenter, à séparer un terrain d'action dont il fait la lente appropriation, en le distinguant du registre global du sacré qui, jusque-là, enveloppait toute création. Ainsi, l'apparition des premières pièces de monnaie d'électron est-elle très étroitement associée à l'invention de l'alphabet, l'écriture établissant une différence de registre entre le nom et la chose qu'elle désigne, la monnaie modifiant semblablement le rapport entre le poids et la chose. Nietzsche a noté cette analogie : « Nos langues comme écho tardif de la plus ancienne prise de possession des choses, à la fois par les dominateurs et par les penseurs : la frappe de chaque mot s'accompagnait de l'ordre « ainsi doit désormais être nommée la chose ». <sup>31</sup>

Et de cette manière, probablement, les pièces d'électron sont entrées dans la circulation<sup>32</sup>.

Toutes ces vieilles théories sur l'usage prioritairement commercial des premières monnaies<sup>33</sup> se fondaient sur l'illusion créée par Aristote, dans sa controverse avec Platon, par une reconstitution logique et non pas historique de l'origine de la monnaie<sup>34</sup>. Les pièces de monnaie ouvrent un espace qui distingue l'être ou la chose de son poids, qui permet donc de comparer les choses entre elles. En remplaçant la conversion pondérale par une autre forme de conversion, faite au nom de la gloire du roi et de son sceau, la monnaie introduit dans le monde des êtres et des choses l'ordre de la valeur. Une parcelle de la puissance royale est distribuée sur le côté face, convertie en pouvoir d'achat qui organise le partage entre tous les mortels d'une valeur naguère réservée au cercle des

dieux et des héros. Sur le côté pile, marqué du poinçon de la mesure, surgit entre les mains de chacun le pouvoir d'étendre aux biens et aux marchandises le pouvoir de libération, l'acte de mise à prix, qui, dans l'ordre religieux, demeurait réservé aux personnes. Chacun peut désormais passer de l'acte unique et primordial du rachat à la double opération de l'achat et de la vente. Comme l'indique mon ami Marc Shell, en glosant Nietzsche, « un changement fondamental dans la formation du prix entraîne un changement fondamental dans la pensée et l'invention de la monnaie métallique opéra un tel changement ».<sup>35</sup>

Cette double révolution de l'esprit et de la matière marque de son empreinte la monnaie en lui conférant sa nature ambivalente, cette mise en suspension du réel lorsque la pièce tourne en l'air avant de retomber sur pile ou face. Les deux faces opposées de la pièce traduisent, entre verticalité et horizontalité, une tension dialectique qui exprime la singularité de ce que j'appelle le règne de la finance ou le règne financier.

Dans les schémas traditionnels des pères de l'économie aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, l'économie organise la production et la distribution des richesses, dans des systèmes régis par la loi de l'offre et de la demande. Selon les catégories de la philosophie antique ou scolastique, la chrématistique excède l'ordre de l'économie, car l'économie a besoin d'un rapport immédiat ou rapide avec la réalité tangible, elle part d'un objet connu, le blé, le drap, le fer, pour ouvrir les voies de l'abondance. La finance, en revanche, est, pour une part, comme sans objet ; elle se fonde sur un rapport inconnu, la confiance, qui aura ensuite besoin d'objets symboliques, l'argent, la monnaie, pour fixer la réalité de la relation. Le règne de la finance n'est donc pas directement accessible par la porte du réel mais il n'en reste pas moins associé à la matière et, en passant par l'univers symbolique, l'on peut retrouver ensuite le réel.

La confiance repose sur une expérience de partage immédiat, les phénoménologues diraient une expérience de l'être, qui ouvre sur la promesse d'un retour à cette expérience, à cette sensation partagée dont chacun espère qu'elle se renouvellera.

La confiance passe inévitablement par un rapport d'inter-subjectivité, cet ensemble de valeurs communes qui lui permet de dépasser les contingences pour organiser les « unions sacrées », les peuples et les communautés. Le vieux dicton qui prétend que « la confiance ne se commande pas » exprime cette notion fondamentale d'un donné, d'un reçu qui ne passe ni par la prescription ni par la force.

La confiance repose ainsi sur cette conviction d'un être connu mais indicible ou refoulé, oublié qui a besoin d'une symbolisation par des gages pour garantir le retour de l'union. Les gages, fondés sur le réel, entretiennent alors la promesse du renouvellement de l'expérience. Le premier gage de confiance est le gage de la dette, le dépôt, l'objet quel

qu'il soit qui va combler le manque. Le fait de déposer quelque chose auprès de quelqu'un signe le manque à pouvoir le garder. La confiance est aussi, de cette façon, le signe de l'aliénation, dans l'intersubjectivité et dans le devenir : « L'avenir, c'est l'autre », disait Emmanuel Levinas.

La confiance est, en effet, constructive, tendue vers l'avenir, vers le mieux de demain. Dans la catégorie négative ou symétriquement inverse, celle du risque, le contrat, l'accord, le pacte conjure la méfiance. On parle communément de « climat de confiance », mais dans le négoce, l'échange marchand entre des pairs, la confiance s'acquiert au fur et à mesure et elle reste en question, en suspens. Il faut une communauté d'intérêt pour qu'existe la confiance or la concurrence, l'opposition d'intérêt est le moteur du commerce. Il y a toujours un perdant et un gagnant et toujours une dupe, même imaginaire, dans tout marché. A cet égard, le développement excessif des marchés financiers aujourd'hui met, comme automatiquement, la confiance en danger puisque, au fur et à mesure et *a fortiori* sur ce que l'on nomme les marchés dérivés, le nombre des dupes croît en puissance. Les mouvements sociaux de cette fin d'automne traduisent sans doute cette défiance devant la « tyrannie des marchés ».

La confiance se donne ou se conquiert, on « gagne la confiance », comme on peut, par abus, « forcer la confiance » mais la confiance n'est jamais acquise.

208

Parfois, pourtant, la confiance règne et l'on mesure alors à quel point elle est instituante, constituante, lorsqu'au contraire, le pacte de défense ou le contrat d'assurance ou le contrat de confiance du marchand, limité à un temps donné, ne bâtit pas un ensemble cohérent ni stable. La confiance sert donc à l'homme et aux sociétés pour avancer sous la catégorie de la sécurité, qui constitue le fond permanent de la demande sociale depuis l'origine de l'humanité. La confiance consolide la conscience du groupe qui s'organise dans une jouissance collective dans le temps et dans l'espace des biens épargnés. La sécurité est donc inscrite dans la perception commune de la durée de cette jouissance qui résulte de l'argent et dans l'affectation de cet argent à l'intérêt général, ressort manifeste et difficilement explicable de la confiance. Pour revenir à l'argent et à la matière, la meilleure figure capable d'illustrer ce règne financier est sans aucun doute celle de la mosaïque, là où les Muses se cachent et agissent entre mille et mille fragments, sous le couvert de l'image esthétique et unifiante de la surface. Chaque élément d'une mosaïque contient les caractéristiques de la matière et des profondeurs de la masse des fragments, assemblés dans une tension contraire, surgit une dynamique vibratoire. Celle-ci, phénomène intermédiaire entre le réel et les représentations d'objet atteste la présence de l'Autre, la dimension de la transcendance et de la totalisation. Comme la mosaï-

que, l'argent qui s'entremet au cœur des échanges entre les sujets vient saisir et offrir le réel. Il ne véhicule pas seulement des valeurs attachées au registre de l'objet et de la représentation, il impose l'injonction de la souveraineté à laquelle l'homme doit se plier, il ouvre ou institue, comme dans la procédure de l'alliance, la catégorie du sujet, au sens propre.

Le règne de la finance fondé sur le lien de la dette et le lien monétaire est identique, d'un côté les fractions innombrables de la masse monétaire, de l'autre, la puissance sécuritaire. La finance ou l'argent est un trésor caché au tréfonds du mystère, dans la densité de la matière, mais celui qui le découvre bénéficie de sa puissance de conversion. Au travers de la finance ou de la monnaie, le réel s'agence de telle sorte que les différences qu'il porte fabriquent une puissance, une sorte de lien qu'elles ne pouvaient prendre en compte. Le réel prend ainsi forme sans menacer le sujet de sa violence ni être réduit aux figures de représentation. L'argent et la matière qui sont le plus souvent considérés comme de simples intermédiaires, sont, en fait, l'un et l'autre, deux pouvoirs créateurs. Au prisme de l'histoire en longue période, nous en vérifions la démonstration dans les mécanismes incessants de la recherche et du contrôle de la matière (depuis les caravanes antiques jusqu'à la course au nucléaire en passant par les ruées vers l'or), comme dans les excès constants associés à l'argent, au travers de la dynamique de l'usure, de la spéculation boursière, ou du risque aujourd'hui contenu dans ces produits financiers qui reposent sur la virtualité.

### COLLOQUE DE MONTREUX GLOBAL FORUM ON FINANCE & TECHNOLOGY

Lors du Colloque de Montreux, les 24 et 25 mars 1998, organisé par l'Observatoire de la Finance, l'Association d'économie financière, l'AGEFI suisse, l'*International Federation for Executives*, l'Institut Polytechnique de Fribourg, le *Centre for Study of Financial Innovation* de Londres, de nombreuses institutions internationales se sont manifestées sur la monnaie électronique et le business électronique.

*Europay S.A.* (Suisse) a évoqué les différents moyens de paiement pour soutenir la croissance du commerce électronique entre les groupes industriels et les banques suisses, sur la base des cartes de paiement entre la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et les Etats-Unis et par l'intermédiaire des réseaux informatiques.

*Digicash BV* d'Amsterdam a avancé plusieurs propositions relatives à l'E-cash, aux Smartcards et autres cartes bancaires susceptibles de venir se lier aux *Digicash Market Goals*, au commerce électronique par le biais des 4 espaces virtuels du commerce : *le Virtual Information Space*, *le*

*Virtual Communication Space, le Virtual Distribution Space, le Virtual Transaction Space*, quatre canaux de communication entre les compagnies commerciales, les consommateurs, les marchés, les banques, etc. Cet ensemble renvoie ainsi au *shopping* sur Internet par l'intermédiaire des cartes, smartcards, cartes de crédit, etc. Le développement du marché par le biais de l'E-cash reprend les *Cyberbucks Trial*, la Mark Twain Bank de Saint Louis, l'Eunet de Finlande, la Deutsche Bank, la Bank Austria, la Den Norske Bank, l'Advance Bank d'Australie, le Nomura Research Institute au Japon.

*Hyperion Systems Ltd*, de Londres s'est également exprimé sur l'E-cash et le paiement électronique par l'intermédiaire d'Internet. Selon l'orateur, deux camps s'opposent, ceux qui pensent que l'E-cash pourrait être géré par les banques ou des institutions financières non bancaire et ceux qui pensent que l'E-cash pourrait être géré par n'importe qui. Si l'E-cash devient largement utilisé comme moyen de paiement il serait presque impossible d'en faire une gestion économique nationale. Dans cette catégorie l'E-cash est réellement un symptôme de changement fondamental et si les économies développées deviennent des économies de l'information, le problème d'essayer de mesurer, d'aider ou de contrôler ces économies sera étroit. La question de la Mastercard et de la Smart card semble donc complexe. Les gouvernements anglais et américains ont pris une position pour qu'il n'y ait pas de nouvelles taxes sur le Commerce par le Net. L'Internet peut aussi réduire le rôle des intermédiaires traditionnels, tels que les banquiers, les *brokers* qui reportent des transactions de taxes vers les autorités. Pour finir la monnaie électronique est prête à effectuer une évasion facile des taxes mais l'E-cash, comme le *paper cash*, peut demeurer anonyme et un bon moyen pour les blanchisseurs d'argent. Selon les magazines anglais et américains, le *cash* est sale, lourd, inéquitable et surtout expansif. Toujours selon Hyperion, les banques centrales devraient mettre en place l'E-cash pour remplacer les billets et les pièces en circulation. Le coût et la complexité du blanchiment d'argent sont désormais croissants mais ils ne participent pas au débat sur l'E-cash ni sur le *digital cash*.

Le *Group Executive Internet New Media & Electronics, E.D.S.*, Dallas, reprend son intervention sur les fonds de commerce, la banque-industrie, les *mutual funds*, les marchés de capitaux, et le *venture capital*. Barry Sullivan expose son point de vue sur la technologie et l'Age de l'information. Depuis que les banques gagent sur des biens intangibles, l'Internet représente un canal de distribution d'un coût à presque zéro. Le résultat est donc un influx des *financial players* qui offrent ce que les banques n'offrent pas. En effet, les banques peuvent prendre quelque confort

dans le fait qu'elles ont une clientèle confortable mais les institutions financières sont vulnérables car chacune peut reprendre les bases de leur clientèle à faible coût. La Royal Bank of Canada vient d'acquérir la Banque d'Atlanta qui faisait fonctionner ses services bancaires sur Internet. La Royal Bank of Canada est déjà l'une des plus grandes banques de l'Amérique du Nord pour les opérations de *retail banking* et elle vient de combiner sa propre expertise avec l'expertise d'Internet. Les banques ont désormais l'opportunité de prendre à leur charge un nouveau marché global dans le cadre du cyberspace et de ses commodités, par le biais des systèmes de communication électronique et, de ce fait, leurs *assets* augmentent. La clientèle, de son côté, utilise également l'Internet pour y trouver les informations. Parallèlement, les banques fonctionnent sur la Digital Economy mais ne donnent pas à leurs clients les bonnes informations dans le temps réel. Avec l'Internet, les banques ont désormais un canal de distribution à bas coût pour informer leur clientèle. Les avancées technologiques ouvrent les portes à une compétition extérieure dans la banque-industrie. Selon B.Sullivan, il faut que les banques prennent l'offensive, l'avantage pour de nouvelles opportunités plutôt que d'attendre sans espoir les pratiques du passé. De nombreuses compagnies n'ont plus survécu et il est donc important que les banques soient vigilantes et gardent un œil sur l'extérieur.

Le *Bannock Consulting* de Londres revient sur la nécessité pour les marchés de capitaux, les banques d'investissement et les autres groupes commerciaux de reprendre un rôle sur les réseaux d'information et de télécommunication. Les Wire services sont déjà une industrie globale et électronique passant par les database services. L'Easdaq, le Nasdaq, le Jasdaq, constituent, au plan international, des marchés globaux en voie de développement.

L'accès aux *stockmarkets* par le biais d'Internet est déjà en place depuis plusieurs années et il semble désormais que l'accès au cyberspace aura bientôt un rôle dans le futur des *stock-exchanges*. La force de ces échanges tient d'abord dans l'assurance que les standards réglementaires et professionnels donneront aux investisseurs. Mais pour les petites compagnies les coûts risquent d'être élevés et la technologie pourra favoriser de nouvelles solutions.

Dans le cadre de ce même colloque se sont encore exprimés les représentants d'IBM à Londres, de Microsoft à Münster, de la Dresdner Bank à Francfort, du groupe Fiat à Turin mais sauf dans le cas d'IBM, les éléments relatifs à l'E-cash, au digi-cash et à l'E-business n'ont pas été évoqués par les participants. Pour ce qui concerne IBM, les documents ne figurent pas dans les dossiers du Colloque de Montreux, à l'exception des quelques dix transparents qui ont été projetés sur l'écran.

Si l'on revient donc quelques trois millénaires en arrière, il est évident

que le prochain troisième millénaire et donc le XXI<sup>ème</sup> siècle sera très largement axé sur les technologies de l'information, sur l'Internet, le cyberspace et parallèlement sur les nouveaux effets de la monnaie électronique, du porte-monnaie électronique, les Smartcards, le digicash, l'E-cash, et l'E-business.

Pour en conclure avec l'e-business, il conviendra de regarder plus attentivement « *La Lettre du Commerce électronique ; (E)-business* » qui s'est mise en place à Lyon, 27 bis, cours d'Herbouville, il y a environ deux ans et dont la rédaction a son siège à Paris, 19 bd. de Sébastopol, 1<sup>er</sup> arrdt.

## NOTES

1. D.de Coppet, La monnaie dans la communauté Aré Aré, les relations sociales en forme de totalité, *in* : *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Paris, AEF, 1995.

2. A.J. Haesler, *Sociologie de l'argent et postmodernité, Recherches sur les conséquences sociales et culturelles de l'électronisation des flux monétaires*, Paris - Genève, Droz, 1995.

3. Voir J.Birouste, « Métapsychologie du lien monétaire », *in* : *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Paris, AEF, 1995.

4. Eccl.V, 9.

5. Aristote, *Politique*, I, 9 (1257b)

6. L'étymologie reste encore incertaine et l'interprétation classique associant finance au verbe *finer*, qui apparaît en franco-picard vers les XI-XII<sup>ème</sup> siècles, signifiant « l'achèvement d'une affaire, la fin du contrat, le paiement » est assez peu vraisemblable. Il faudrait expliquer pourquoi le même mot est alors en usage dans toutes les langues de la Chrétienté et pourquoi il aurait été forgé sur un des dialectes de l'ancien français. L'origine dans le latin d'église me semble plus fondée, au moment où s'opère la Réforme grégorienne dont l'aspect fiscal et financier est très important quoique mal étudié.

7. E.Benveniste, *Vocabulaire...*, T.I, pp.47-61.

8. R.Panikkar, *loc.cit.*

9. *Onomasticon*, IX, 83.

10. Hérodote, *Histoire*, I,94, trad.fr.Ph.E.Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

11. L'ouvrage de référence de Georges Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (687-546), Paris, 1893, n'a pas été remplacé.

12. Cf. par exemple, J.Evola, *Révolution contre le monde moderne*, *op.cit.*

13. A. Del Mar, *History of Money in Ancient Countries*, New-York, 1894. ; R.A.G. Carson, *Coins of the World*, New-York, 1962 ; M.Shell, *The Economy of Literature*, *jam.cit.*

14. Cf. M.Shell, *Money, Language and Thought*, Berkeley, University of California Press, 1982 ; *The Economy of Literature*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1978. ; P.M.Schuhl, Adela, *in* : *Homo, Annales publiées par la faculté des lettres de Toulouse*, I, 86-93. ; L. Gernet, Choses visibles et choses invisibles, *in* : *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1968.

15. Cette fonction souveraine de l'anneau se retrouve dans les mythologies germaniques, celtiques, etc. jusqu'à l'anneau d'améthyste des évêques.

16. J.J.Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Oeuvres complètes, Paris, Gallimard, 1959.

17. Notamment par le nombre et la splendeur des offrandes qu'ils déposent dans les sanctuaires grecs, Hérodote, I, 51., *op.cit.*
18. Liselotte Weidauer, *Probleme der frühe Elektronprägung*, Fribourg, 1975 ; Donald Kagan, The Dates of the Earliest Coins, in : *American Journal of Archaeology*, 86-2 (1982), pp.343-60
19. R. Ross Holloway, « The Date of the First Greek Coins : some arguments from style and hoards », in : *Revue Belge de Numismatique*, 130 (1984), pp.5-18.
20. George M. Hanfmann, *Sardis from Prehistoric to Roman Times. Result of the Archaeological Exploration of Sardis 1958-1975*, Cambridge, Harvard University Press, 1983.
21. Elena Cassin, « Le roi et le lion » in : *Le semblable et le différent. Symbolisme du pouvoir dans le Proche-Orient ancien*, Paris, La Découverte, 1987.
22. Hérodote, I, 84, *op.cit.* ; voir aussi Maurizio Lombardo, « Per un inquadramento storico del problema delle 'cresceidi' », in : *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, ser. 3, 4 (1973), pp.708-9.
23. Robert B. Wallace, « WALVE and KALI », in : *Journal of Hellenic Studies*, 108 (1988), pp.203-7.
24. Cette nouvelle lecture viendrait s'accorder avec les débats antérieurs qui voulaient y voir le nom du roi Alyattes, qui n'est précisément pas un nom propre mais bien une épithète. Cf. *Goerges Radet, op.cit.*
25. Onofrio Carruba, « Valve e Rkalil. Monetazione arcaica della Lidie : problemi e considerazioni linguistiche », in : *Ermanno A. Arslan studia dicata*, Milan, 1991, t. 1, pp.13-23.
26. M. Thompson, C.M. Kraay, O. Morkholm eds., *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York, 1973.
27. Stefan Karwiese, « The Artemisian Hoard and the First Coins of Ephesus », in : *Revue Belge de Numismatique*, 137 (1991), pp.1-28.
28. J.M.Thiveaud, « Muer l'immeuble en meuble », in : *Revue d'économie financière*, numéro hors-série, *La crise du financement de l'immobilier*, janvier 1994.
29. Louis Gernet, « La notion mythique de la valeur en Grèce » (1948), in : *Anthropologie de la Grèce ancienne*, 2e éd. Paris, Flammarion, 1982.
30. Cf. Ch.Malamoud, Terminer le sacrifice, « Remarques sur les honoraires rituels dans le brahmanisme », in : Madeleine Biardeau et Charles Malamoud, *Le sacrifice dans l'Inde ancienne*, Paris, PUF, 1976.
31. F.Nietzsche, *Fragments posthumes*, t.XII, 2-156. Cité par B.Stiegler, in : « Nietzsche, la monnaie et la dette », *working paper AEF/FEC*, mars 1994.
32. Jean-Pierre Callu, *La politique monétaire des empereurs romains*, Bibliothèque des Ecoles Françaises de Rome et d'Athènes, 1967, p.27.
33. On trouvera une réfutation plus détaillée de cette hypothèse in : J.M. Servet, *Nomismata*, Lyon, PUL, 1984.
34. Aristote, *Ethique*, IV.
35. M.Shell, *The Economy of literature, op.cit.*